

Communiqué de la première rencontre du Mécanisme Régional de Suivi de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République Démocratique du Congo et la région, à Addis Abeba, Ethiopie.

Nous, signataires de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République Démocratique du Congo et la région, avons tenu notre première réunion du Mécanisme Régional de Suivi le 26 mai à Addis Abeba, en Ethiopie, en marge des événements commémorant le 50^{ème} anniversaire de la création de l'Organisation de l'Unité Africaine-Union Africaine. Cette réunion inaugurale de haut niveau a été conjointement organisée par la Présidente de la Commission de l'Union Africaine, S.E. Dr. Nkosazana Dlamini-Zuma, et le Secrétaire général des Nations Unies, S.E.M. Ban Ki-moon. L'objectif de cette réunion était de passer en revue les récents développements dans la région, de dresser le bilan des progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'Accord-cadre depuis sa signature le 24 février dernier, ainsi que de s'accorder sur la voie à suivre.

Les Chefs d'Etat, de Gouvernement ou les représentants des pays suivants ont participé à la réunion:

- La République Démocratique du Congo
- La République d'Angola
- La République du Burundi
- La République du Congo
- La République du Rwanda
- La République d'Afrique du Sud
- La République du Sud Soudan
- La République unie de Tanzanie
- La République de l'Ouganda
- La République de Zambie

Les représentants de la Communauté de Développement de l'Afrique Australe et de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL) ont également participé aux délibérations.

Nous saluons la nomination de Madame Mary Robinson comme Envoyée spéciale du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs et exprimons notre appréciation pour sa persévérance dans ses efforts de concertations avec le gouvernement de la RDC, ainsi qu'auprès des acteurs nationaux, régionaux et internationaux.

Nous réaffirmons notre respect pour la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de tous les pays de la région et renouvelons notre engagement continu à mettre en œuvre les dispositions de l'Accord-cadre.

Nous reconnaissons la contribution indispensable des organisations régionales, notamment l'Union Africaine, la CIRGL et la SADC, dans l'établissement de la paix et la cessation du conflit en RDC.

Nous soulignons que la mise en œuvre de l'Accord-cadre doit se poursuivre dans un esprit d'unité, de coopération et de responsabilité partagée de tous les acteurs régionaux et internationaux œuvrant pour une paix durable en RDC.

Nous saluons la mise sur pied d'un Comité d'appui technique sous la coprésidence du Conseiller spécial de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général et d'un représentant de haut niveau de la Présidente de la Commission de l'Union africaine, incluant les représentants des gouvernements signataires de l'Accord-cadre, afin de définir des critères de suivi des progrès réalisés au niveau régional, comme l'a demandé le Conseil de sécurité des Nations Unies dans sa résolution 2098 (2013). Ces critères seront soumis pour adoption à la prochaine réunion du Mécanisme 11+4 en septembre 2013.

Nous insistons sur l'importance de l'intégration économique régionale comme un élément clef pour promouvoir la paix. A cet effet, nous nous félicitons de la tenue à Bujumbura les 9 et 10 mai derniers de la réunion des Ministres des affaires étrangères des Etats membres de la Communauté Économique des Pays des Grands Lacs (CEPGL), et soutenons leur recommandation de tenir le plus tôt possible un sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement de la CEPGL. Nous saluons également la visite conjointe du Secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, et du Président de la Banque mondiale, M. Jim Yong Kim, dans la Région des Grands Lacs.

Nous appelons tous les pays donateurs à apporter un soutien coordonné à l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération ainsi que les ressources nécessaires pour le développement de la Région des Grands Lacs.

Nous reconnaissons le rôle essentiel de la société civile dans le processus de stabilisation et de développement de la RDC ainsi que de la Région des Grands Lacs et soulignons en particulier le rôle des femmes et des jeunes dans la promotion du développement économique et la responsabilisation des gouvernements.

Nous prenons note de la présence d'éléments perturbateurs en RDC ; nous condamnons tout acte de violence et exprimons notre préoccupation face à la menace que posent les groupes armés opérant à l'est du pays, tout en saluant la détermination de la communauté internationale à prendre toutes les mesures nécessaires pour lutter contre ce

phénomène, notamment à travers le déploiement d'une brigade d'intervention au sein de la MONUSCO.

Nous exprimons notre gratitude aux pays contributeurs de troupes qui constituent la brigade d'intervention, et particulièrement à l'Afrique du sud, le Malawi et la Tanzanie pour leur engagement en faveur de la paix et la sécurité dans la région des Grands Lacs et au delà.

Nous sommes d'accord sur l'importance d'une approche globale qui consistera, entre autres, à favoriser le dialogue avec toutes les parties prenantes qui souhaiteraient travailler à la réalisation des objectifs de l'Accord-cadre.

Nous exprimons aussi notre vive préoccupation pour les personnes ayant besoin d'une assistance humanitaire continue dans l'est de la RDC et au-delà, ainsi que pour les déplacés internes et les personnes accueillies par les pays voisins.

Nous affirmons la nécessité de veiller à ce que toutes les parties au conflit dans l'est de la RDC permettent un accès humanitaire total et sans entraves ; soutiennent et protègent les actions des humanitaires qui travaillent en RDC, sur la base des principes d'humanité, d'indépendance, de neutralité et d'impartialité; et préviennent l'usage abusif de l'aide humanitaire.

Nous avons convenu de nous retrouver de nouveau en marge de la 69^{ème} Assemblée Générale des Nations Unies qui se tiendra en septembre prochain, à New York, afin de discuter des mesures concrètes à prendre et des critères spécifiques de suivi pour mettre en œuvre l'Accord-cadre.

Nous avons réaffirmé le caractère global de l'Accord-cadre ainsi que la nécessité d'en gérer les aspects politiques de manière à privilégier le dialogue avec ceux qui sont prêts à s'y engager, et à donner une chance aux réformes politiques idoines de porter fruit, réservant ainsi l'usage légitime de la force en cas de besoin.

Nous exprimons notre profonde gratitude au Gouvernement et au peuple de la République Fédérale de l'Ethiopie pour leur hospitalité et l'accueil qui nous ont été réservés depuis notre arrivée à Addis Abeba.

Addis Abeba, le 26 mai 2013